

HALL A

APPARTEMENT 4 PIECES

n°A 402 au 4^{ème} étage

ENTREE	2.63 m ²
SEJOUR/CUISINE	33.39 m ²
CHAMBRE 1	11.57 m ²
CHAMBRE 2	9.18 m ²
CHAMBRE 3	9.02 m ²
SDB	4.93 m ²
SDE	2.23 m ²
WC	2.02 m ²
DGT	10.23 m ²

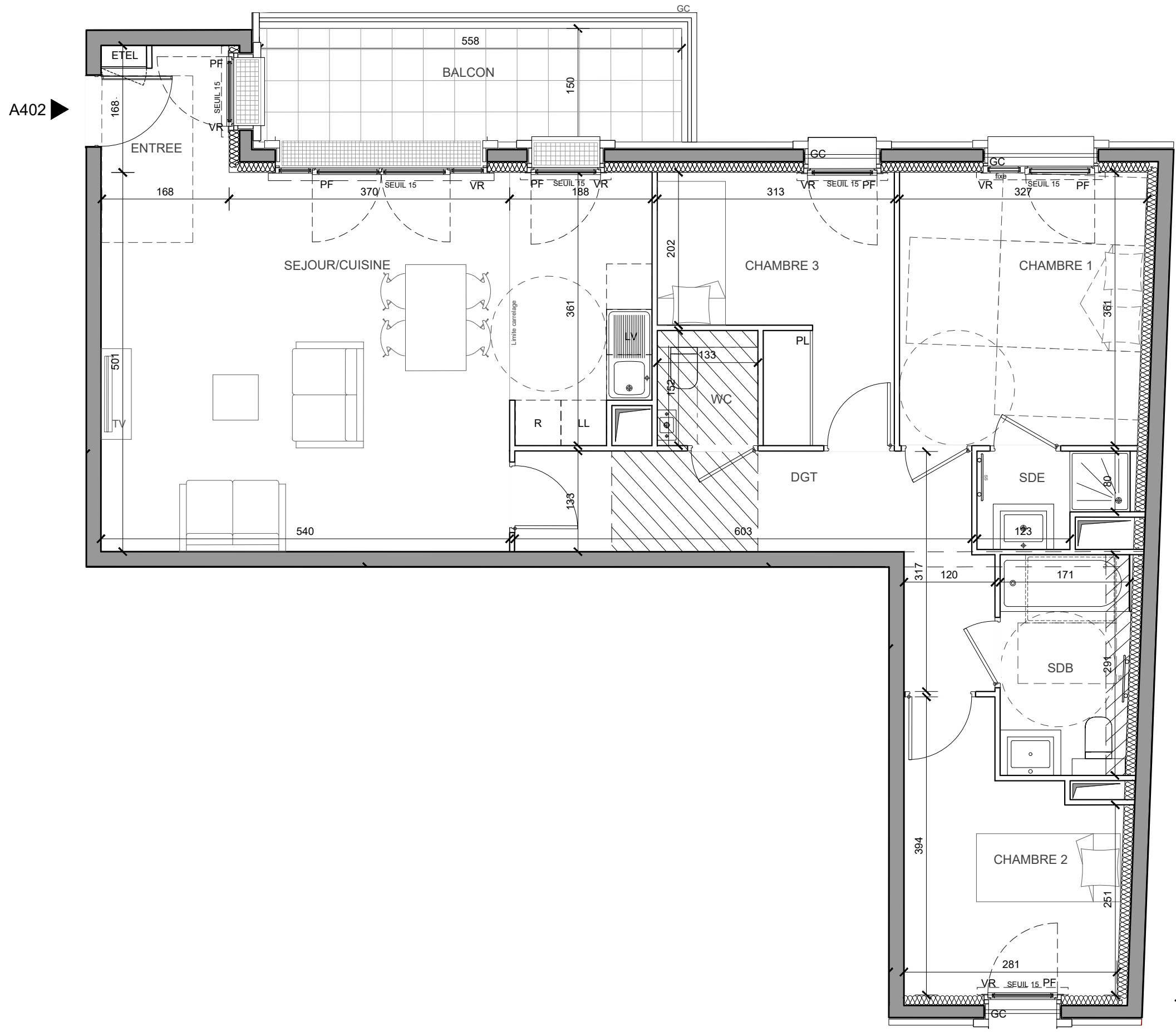
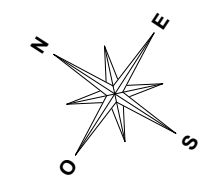
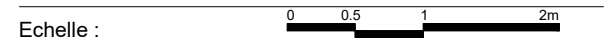
SURFACE TOTALE HABITABLE	85.20 m²
BALCON	8.36 m ²

SURFACE TOTALE PRIVATIVE	93.56 m²
---------------------------------	----------------------------

LEGENDE

F : Fenêtre	R : Réfrigérateur
PF : Porte Fenêtre	LV : Lave Vaisselle
VR : Volet Roulant	C : Cuisson
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
▨ Soffite / faux plafond	☞ : Sèche Serviette
ETEL : Tableau électrique	P : Paillasse
PL : Placard	

Indice 22 JUNI 2018



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

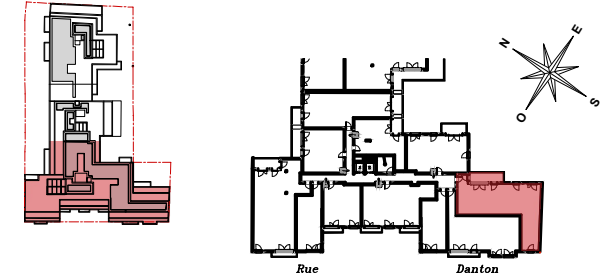


DGM & Associés
Architectes D.P.L.G.

A402

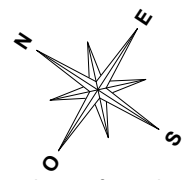
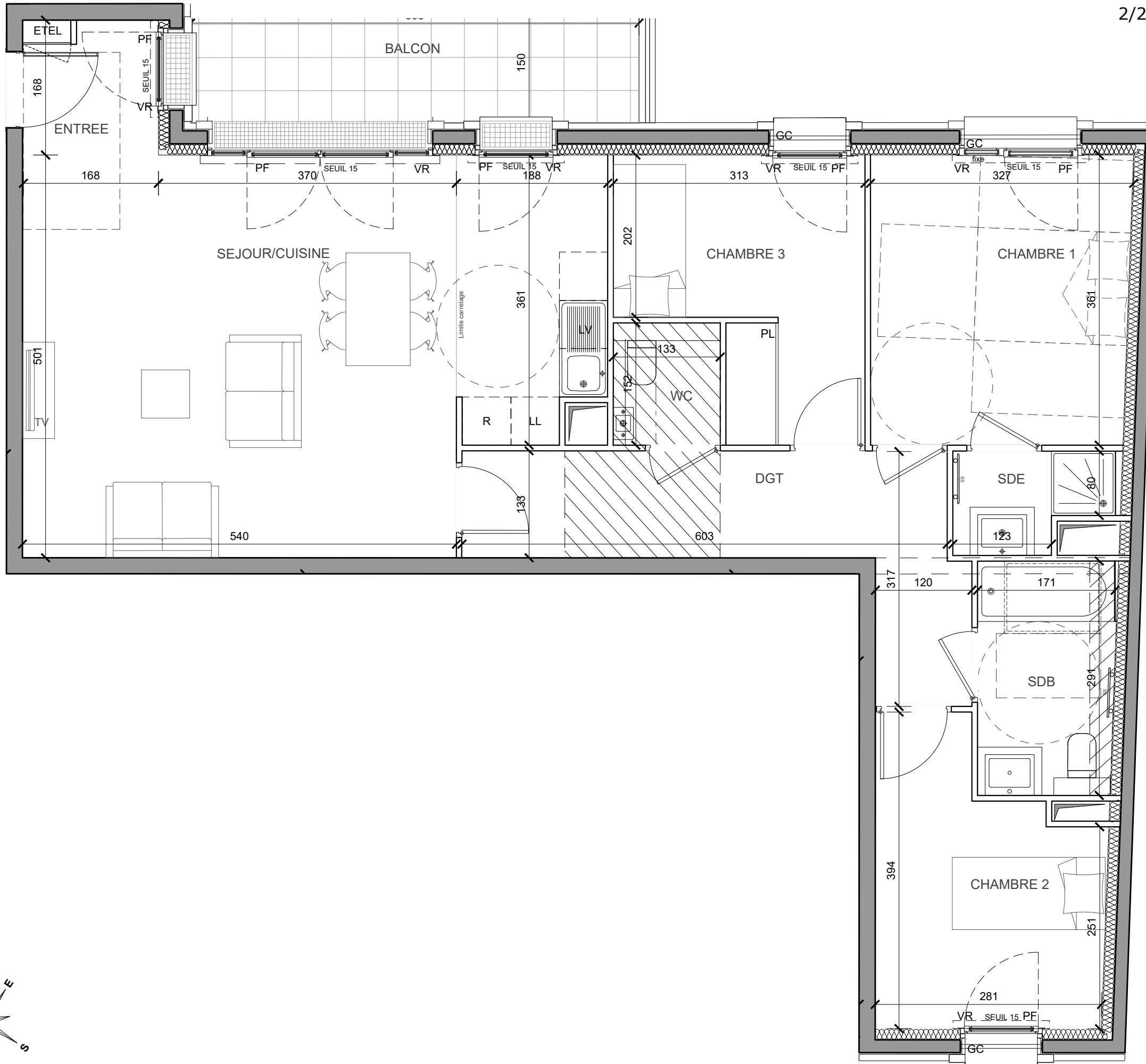
120 DANTON

LEVALLOIS-PERRET



HALL A

APPARTEMENT 4 PIECES
n°A 402 au 4^{ème} étage



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

LEGENDE

F : Fenêtre	R : Réfrigérateur
PF : Porte Fenêtre	LV : Lave Vaisselle
VR : Volet Roulant	C : Cuisson
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
▨ : Soffite / faux plafond	☞ : Sèche Serviette
ETEL : Tableau électrique	P : Paillasse
PL : Placard	

Indice 22 JUN 2018

Echelle : 0 0.5 1 2m



DGM & Associés
Architectes D.P.L.G